

## Soutien au travail autonome

**Vous souhaitez créer votre propre entreprise ou devenir travailleur autonome?**

**Vous êtes dans l'une des situations suivantes :**

- Vous êtes prestataire de l'assurance-emploi ou de l'aide-sociale;
- Vous êtes sans emploi et sans soutien public du revenu;
- Vous êtes un travailleur à statut précaire;

Vous pourriez être admissible au programme de Soutien au travail autonome et obtenir notamment l'équivalent d'un soutien de revenu pour une période maximale de 52 semaines.

**Certains critères d'admissibilité s'appliquent.**

Visitez d'abord notre site web : [cldr.ca](http://cldr.ca)

Contactez ensuite notre conseillère en culture entrepreneuriale :

**Véronique Moreau**  
819-762-0142 p. 6106  
[veronique.moreau@cldr.ca](mailto:veronique.moreau@cldr.ca)

Ou

Un agent d'aide à l'emploi du Bureau  
de Services Québec de  
Rouyn-Noranda au 1-800-263-9583

*Ce programme est offert par Services Québec en partenariat avec le Centre local de développement Rouyn-Noranda.*



Québec 

 CENTRE LOCAL  
DE DÉVELOPPEMENT  
ROUYN-NORANDA